N° 77

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2022

www.mozesurlouet.fr
mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé sur Louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 7 décembre 2021

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Tarifs 2022 prestations communales

Il est présenté les augmentations des prestations communales qui, compte-tenu de l'évolution du coût de la vie, de l'augmentation du coût des fluides (électricité notamment) et des augmentations modérées les années précédentes, sont fixées à +3% à l'exception de la bibliothèque.

S'agissant des salles, l'augmentation des tarifs prend en compte l'intégration du coût de la collecte des déchets désormais facturé à la Commune.

S'agissant de la salle de l'Aubance, il est précisé que l'utilisation de la salle est réservée en journée et jusqu'à 22h.

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

2. Refacturation heures services techniques à la Résidence Autonomie.

Les services techniques de la CCLLA effectuent en régie des travaux pour le compte de la Commune de Mozé-sur-Louet de valorisation du patrimoine avec des moyens techniques, humains et financiers qui lui sont propres. Les services techniques interviennent aussi pour la remise en état du domaine public ou privé de la commune.

Madame le Maire expose que la CCLLA refacture à la commune toutes les interventions des services techniques sur le territoire de la commune dont la Résidence Autonomie.

La Résidence Autonomie ayant son budget propre, il convient que la commune refacture les heures d'intervention dans cette structure.

Il est proposé pour l'année 2021, de prendre le coût horaire 2020 d'un agent technique à 29.17 €. Le coût horaire intègre la masse salariale et le coût de fonctionnement du service commun.

Le volume horaire est de 202,50 heures.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

3. SIEML – remplacement candélabre n°119 au 13 rue des genêts

Vu l'article L5212-26 DU CGCT,

Vu la délibération du comité syndical du SIEML en vigueur à la date de la commande décidant les conditions de mise en place d'un fond de concours,

• ARTICLE 1
Le conseil municipal de la Commune de Mozé-sur-Louet décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour l'opération suivante : EP222-21-344 suite demande commune remplacement candélabre n°119 rue des genêts
- Montant de la dépense : 7 00.70 € net de taxe
- Taux du fonds de concours :75 %
- Montant du fonds de concours à verser au SIEML : 525.53 € net de taxe.

Les modalités de versement du fond de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML en vigueur à la date de la commande.

• ARTICLE 2
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

• ARTICLE 3
Le Président du SIEML, le Maire de la Commune de Mozé-sur-Louet, le comptable de la Commune de Mozé-sur-Louet, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

4. Modification arrêt de cars dans le bourg

L'entreprise Audouard demande de modifier l'arrêt de cars situé sur la place de l'église en raison de difficultés de manœuvre.

Il est proposé de déplacer cet arrêt au 40 de la rue du 22 juillet dans un sens et devant la mairie dans l'autre sens.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

5. Personnel restaurant communal - création de postes dans le cadre d'emploi des adjoints techniques

En raison des difficultés pour recruter un second de cuisine à 28 heures hebdomadaires, il est proposé de créer un poste à temps complet. Le recrutement se fera par voie de mutation ou en CDD d'un an.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

6. Personnel animation - création de postes dans le cadre d'emploi des rédacteurs

La directrice du service enfance jeunesse assure des missions relation humaine auprès de la DGS (planning, calcul de l'annualisation, relations avec tiers...). Afin que cet agent puisse valider une formation licence RH, il est proposé de l'intégrer dans le cadre d'emploi des rédacteurs.

Cela ne génère pas d'incidence financière, juste un changement de filière et des possibilités d'évolution future.

La délibération est adoptée à la majorité (deux abstentions).

7. Convention de mise à disposition de locaux avec l' IRSS

Madame le maire expose que l'Institut Régional Sport et Santé SPORT sollicite auprès de la commune la mise à disposition de locaux pour donner des cours à des futurs éducateurs.

Il sollicite l'utilisation de la salle des sports pour mettre en pratique les formations auprès des élèves des deux écoles et la salle d'activités pour des cours théoriques sur l'animation.

Cette mise à disposition se ferait par l'intermédiaire d'une convention et moyennant une participation de 60€ par demi-journée.

Il est donné lecture de la convention de mise à disposition, précédemment transmise, qui se fera au profit de l'IRSS, dans les conditions suivantes:
- Période : janvier 2022 à juin 2022
- Facturation 60 € par demi-journée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Convention piste routière

Madame le Maire donne lecture de la convention de la commune de Tuffalun.

Par cette convention, la Commune Tuffalun met à disposition des 2 écoles, la piste routière de la commune déléguée de Louerre, pour permettre aux élèves de CM1 et CM2 d'acquérir des connaissances.

La convention est conclue pour une période d'utilisation du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, puis renouvelable annuellement par tacite reconduction à l'échéance du 1er septembre, sauf dénonciation expresse.

Une participation annuelle, révisable chaque année, sera sollicitée par la Commune Tuffalun.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

9. Marché ENT e-primo 2022-2026

Madame le Maire expose que l'Académie de Nantes propose une convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail et de communication dans les écoles.

La durée est de 48 mois, soit du 19/7/2022 au 19/7/2026.

La directrice de l'école publique « Le Petit Prince » est favorable à ce projet.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

10. Reversement aide allouée par Académie de Nantes à l'école « le Petit Prince »

L'école a déposé une demande d'aide auprès de l'académie de Nantes concernant un projet de parcours éducatif artistique et culturel 1er degré, voyage musical à travers le monde.

L'académie a accordé une aide de 450 € versée sur le compte de la Commune.

Il est proposé de reverser cette somme sur le compte de l'OCCE de l'école.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

11. Subvention classes de découverte

Le Maire expose que les écoles sollicitent une participation communale pour les classes de découverte en 2022.

Il est rappelé au conseil municipal que la commune participe aujourd'hui tous les 2 ans par école à hauteur de 117 € par élève scolarisé en CM1/CM2, résidant à Mozé-sur-Louet.

Il convient d'en fixer le montant dans un premier temps : il est proposé de porter la participation à hauteur de 120 € par enfant scolarisé.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Le Conseil Municipal devra délibérer en janvier pour effectuer le versement aux écoles avant le vote du budget 2022.

12. Création du lotissement de la Touche 2 et de son budget annexe

Madame le Maire rappelle que la Commune est propriétaire d'un terrain cadastré AC175, situé rue des vignes et rue du pinot, parcelle d'une contenance de 31a38ca.

La Commune souhaite créer un nouveau lotissement communal « lotissement de la Touche 2 » sur cette parcelle.

Il est rappelé que les opérations relatives aux lotissements doivent être inscrites au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la collectivité et individualiser les risques financiers associés à de telles opérations.

Aussi il est nécessaire de créer un budget annexe assujetti à la taxe sur la Valeur Ajoutée dénommé « Lotissement de la Touche 2 », au sein duquel seront identifiées toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots à bâtir.

Il est ainsi proposé aux membres du Conseil Municipal, vu l'avis du Comptable Public :

- d'appliquer le régime de la TVA pour la vente de lots ;

- d'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à signer les actes de vente et tout document y afférant ;

- de créer le budget annexe assujetti à la taxe « Lotissement de la Touche 2 ».

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

13. Décisions modificatives de budget

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour autoriser Madame le Maire, par principe, à adopter des décisions modificatives de budget.

14. Questions diverses

Compte-tenu de la situation sanitaire, les vœux du Maire sont malheureusement annulés.

Fait à Mozé-sur-Louet, le 8 décembre 2021.
Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE

ÉDITO

Les traditionnels vœux du maire sont chaque année l'occasion de partager un moment privilégié avec notre population. Cet évènement est toujours un moment important pour un maire et son conseil municipal pendant lequel chaque commission présente ses travaux, ses projets... !

Malheureusement devant une situation sanitaire qui ne cessait de s'aggraver, avec un taux d'incidence en forte hausse notamment dans notre département, il n'était pas envisageable d'organiser de grand rassemblement.

Si les rencontres sont essentielles, la santé de nos administrés prime toujours !

Aussi et parce que nous voulions nous montrer exemplaires, j'ai décidé à contre-cœur d'annuler la cérémonie des vœux 2022.

Cependant, au printemps et si la situation sanitaire nous le permet, nous organiserons une rencontre avec la population afin de faire le point sur la vie municipale.

En attendant de nous retrouver, je vous adresse au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour un avenir meilleur empreint de Liberté, d'Egalité, de Fraternité dans la solidarité, la joie et le bonheur.

Bonne Année 2022

Joëlle BAUDONNIERE, Maire

2022

DÉPÔT DES DEMANDES D'URBANISME :

PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER !

Depuis le 1er janvier 2022, **un nouveau portail** vous permet d'effectuer en ligne toutes les démarches relatives au dépôt de dossier de demande d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager.

Conçu pour vous simplifier la vie, ce service en ligne est accessible 7jours/7 et 24h/24. Une aide en ligne vous accompagne dans la constitution de votre dossier et minimise les risques d'erreurs de saisie ou de dossiers incomplets. L'envoi des pièces complémentaires peut se faire en ligne, et vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel. **Un guide pratique vous accompagne à chaque étape,** téléchargez-le sur la page urbanisme du site Loire Layon Aubance : **www.loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/habitat-urbanisme/demarches-durbanisme**

Rendez-vous sur le portail Loire Layon Aubance : **https://loirelayonaubance.geosphere.fr/portailccs**

Du côté du CCAS

L'analyse des besoins sociaux se poursuit pour cette année à venir et nous allons entamer une réflexion sur les projets pour les années futures.

Les membres du CCAS et des sociaux professionnels ont déjà ciblé un certain nombre de priorité qui vous seront présentées lors de leurs validations.

Nous remercions les personnes qui ont participé au questionnaire adressé aux habitants de plus de 62 ans. 76 réponses nous son parvenues. Elles vont apporter de précieux renseignements aux différentes commissions (CCAS, communication, urbanisme, inter génération). L'analyse a également permis de constater qu'un besoin d'information était nécessaire concernant le CLIC, ses missions et domaines d'intervention. Voici quelques éléments de réponses :

Tout savoir sur le CLIC

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un organisme qui concerne les personnes de 60 ans et plus. Il répond à toutes les questions en lien avec le vieillissement et la perte d'autonomie dans les domaines suivants :

Le " Vivre chez soi "
Les aides à domicile, les soins à domicile, le portage des repas, la téléassistance, les aides techniques et le matériel médical, les services spécialisés

La " Vie sociale "
Soutien moral : culture, loisirs, lien social, déplacements, mobilité. Soutien, entraide, aide aux aidants.

Les accueils en établissements :
Accueil de jour, hébergement temporaire, accueil familial, résidences autonomie, EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

L'Accès aux droits et aux aides :
Les services sociaux, les aides financières, les aides pour les personnes en situation de handicap, les mesures de protection juridique.

Qui peut contacter le CLIC ?

La personne âgée elle-même, sa famille, son entourage (voisins, amis)

Les contacter :
02 41 80 68 13 - clic@loirelayonaubance.fr

Nous aborderons les autres réponses du questionnaire dans les prochains mois.

La commission CCAS

Retour sur la 4ème édition du Festival Arts d'hiver !

Arts d'hiver 4, le festival d'Arts de rue de Mozé-sur-Louet s'est déroulé le samedi 20 novembre dernier, dans une ambiance chaleureuse, festive, et sans la moindre gouttelette de pluie !

Au programme cette année, 11 spectacles se sont succédés mêlant humour, absurde, adresse et poésie !

Arts d'hiver c'est un an de préparation, avec une équipe composée du comité des fêtes de la commune, de la société Modul'Art représentée par Kelly Baudry, du collectif Mobil'casbah et de la commission culture.

Un seul mot d'ordre : proposer un moment unique de spectacle vivant et professionnel, dans une période où les festivités se font rares. Et ce, dans une commune de seulement 2000 habitants !

Ce festival est ouvert à tous, mozéens et spectateurs de tous horizons. Il est un lieu unique de création, de divertissement et permet aux curieux de découvrir notre belle commune, son cadre naturel et ses atouts.

Nous sommes fiers également de soutenir les artistes, intermittents du spectacle et tous ceux qui œuvrent à chaque instant pour nous délivrer des moments de magie, de lâcher prise, d'émerveillement et quelques fous rires !

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble des organisateurs, les 45 bénévoles, et tous ceux qui ont contribué à la réussite du festival !

Une nouvelle entrepreneuse sur la Commune

Dé Création

Voilà déjà bientôt un an que l'entreprise Dé Création s'est installée dans notre commune.

Carline, créatrice d'accessoires, vous propose ses services de confection, de personnalisation (par le biais de la broderie) et d'apprentissage (cours d'initiation à votre domicile) dans le domaine de la couture.

"Je travaille autant avec les professionnels que les particuliers sur leurs différents projets.

Des réalisations uniques dans le choix des coloris, de la dimension (parfois sur mesure) et de la matière choisie. Vous composez avec moi, et je confectionne !

Les cours d'initiation à la couture sont ouverts à tous (enfants et adultes), je partage également cette passion en institution (centres sociaux - EHPAD - Foyer logement – Foyer pour personnes en situation de handicap) ce qui permet de développer la créativité, de maintenir les acquis, de partager les savoirs et surtout d'apprendre des uns et des autres.

J'ai hâte de vous rencontrer, de vous retrouver, pour cette nouvelle année et je vous dis à très bientôt pour concevoir avec vous de nouveaux projets."

Dé Création
Sous toutes ses coutures

decreation49@gmail.com
06 16 18 32 24

N'hésitez pas à consulter mon site Facebook :
@decreation49

Notre site internet "Initiatives emplois" fait peau neuve !

L'équipe d'Initiatives Emplois vous annonce le lancement de son nouveau site internet.

Nous avions à cœur de renforcer la visibilité de notre association pour mettre à disposition des informations qui pourront vous être utiles. Que vous soyez un professionnel, un particulier, un chercheur d'emploi, un (futur) bénévole ou juste un explorateur de passage, vous aurez accès à :

- Nos offres de services
- Nos actualités
- Et bien d'autres informations qui peuvent vous intéresser...

Nous vous invitons à consulter dès maintenant, le site à l'adresse suivante : **www.initiativesemplois.fr**

Nous espérons que vous apprécierez tout autant que nous cette nouvelle version. Visitez-le régulièrement pour rester informé de nos actualités.

Initiatives Emplois
initiatives.emplois@orange.fr • 02 41 56 11 13

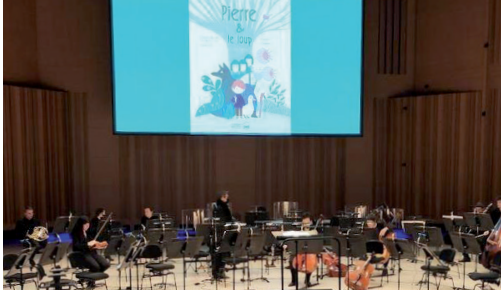

Des sorties et des nouveautés

à l'école du Petit Prince !

Pierre et le loup, un concert éducatif pour les plus jeunes

Cultiver la sensibilité, la curiosité et le plaisir de rencontrer des œuvres, c'est l'objectif de l'ONPL quand il ouvre ces séances en temps scolaire. Les propositions artistiques sont adaptées aux jeunes oreilles et mêlent plusieurs arts et sensibilités à la découverte du monde. C'est donc dans ce cadre que jeudi 2 décembre, les élèves de MS, GS et de CE1 sont allés au centre des congrès à Angers. Ils ont assisté au spectacle de Pierre et le loup et ont ainsi découvert tout un univers. « J'ai vraiment aimé le son de la flûte et du violon», nous explique Axelle, élève en classe de CE1. En préparant en classe cette sortie, les élèves ont découvert divers instruments de musique et ils ont pu les identifier lors du concert. «Les concerts éducatifs de l'ONPL sont toujours très intéressants pour nos élèves !», s'exclame Mme Vioux, enseignante en classe de MS/GS. Les élèves retourneront voir un second concert au cours de l'année scolaire, pour le plaisir des petits...et des plus grands !

Ecole et cinéma pour tous !

Les écoliers de la GS au CE2 ont assisté à la projection du film de Dominique Monféry, KERITY, la maison des contes au cinéma de Thouarcé. Cette sortie s'est déroulée dans le cadre de l'action nationale Écoles et cinéma, que suivent quelques établissements de la région. Celle-ci a pour but de faire découvrir le 7e art aux écoliers et leur donner des bases de culture cinématographique. La sélection des films se fait au niveau national et diffère en fonction de la tranche d'âge des élèves. Les enseignants avaient préparé les futurs spectateurs en étudiant les différents contes présents dans le film ou encore son affiche. «En plus du côté pédagogique, ce dispositif a pour but d'inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social», précise Mr David, enseignant en classe de CE1/CE2. Au cours de l'année, les élèves visionneront 3 films chacun : LA PETITE VENDEUSE DE SOLEIL, LES BURLESQUES, MA VIE DE COURGETTE, LE GARÇON ET LE MONDE. «Vivement la prochaine séance parce que même si j'ai eu un peu peur, j'ai adoré !», s'exclame Axel.

La gazette de l'école arrive bientôt !

Les élèves de cycle 3 de l'école travaillent depuis plusieurs semaines sur la réalisation d'une gazette de l'école. Cette dernière retranscrira les différents temps forts de l'école racontés et rédigés par les élèves eux-mêmes. « Dans un premier temps, par petits groupes, nous sommes allés interviewer les élèves des différentes classes de l'école. Ensuite, on a écrit les articles puis on les tape à l'ordinateur. », explique Léonie, élève de CM2. « Ce n'est pas toujours facile d'écrire chaque article ! », poursuit Timothé. En effet, cet exercice d'écriture a été très constructif. Ils sont fiers du résultat et déjà espèrent qu'une prochaine édition verra le jour !

Du côté de l'APE

Au revoir 2021, en beauté !

Nos lutins (par ordre sur la photo : Thomas, Manu S, Aymeric, Manu M et Sylvain) ont **livré les sapins dans les chaumières le 4 décembre** pour le plus grand plaisir des enfants, et des plus grands. Tous ont mis du cœur à le décorer, à égayer leur maison voire leur jardin. Se promener dans les rues de Mozé est une découverte pour chacun, le jour ou la nuit, c'est une initiation à la féérie de Noël.

Le **dimanche 5, le spectacle** offert par l'APE a été magique grâce à Oskar Shows, à l'ambiance/décoration proposées par les bénévoles et au vin chaud préparé par Manu M et Aurélie, servi à l'extérieur. Les familles ont (enfin) pu se rencontrer. L'APE a innové cette année avec, sur le même Week-End la livraison de sapin le samedi et le spectacle le dimanche, facilitant la venue des personnes qui travaillent dans les commerces.

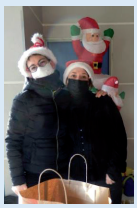

De plus, ce moment d'émerveillement a permis de compléter la hotte du Père Noël en achetant des **kits Desserts** (riz au lait, cookies, brownies), fabriqués par Maéva, Cyrielle, Anaïs et Stéphanie, une nouveauté cette année ! Et de récupérer les **douceurs chocolatées commandées**, auprès de Caroline et Estelle.

MERCI aux bénévoles qui ont contribué activement à cette belle fin d'année.

Bonjour 2022

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !

Cette année sera sous le signe de nouvelles et belles rencontres entre parents, familles et équipe pédagogique. Nous préparons déjà une soirée le 2 avril sur le thème de l'Afrique (continent étudié sur la 4ème période d'école). Toute personne qui souhaiterait aider à son organisation en amont ou le jour même reste bien évidemment la bienvenue. N'hésitez pas à nous joindre pour nous en informer, on vous mettra en relation avec les membres de la commission.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour partager dans la joie et la bonne humeur, votre aide au profit des projets qui feront le bonheur de nos enfants.

Contactez-nous par mail à : **ape.lepetiprince.moze@gmail.com**

ou suivez sur Facebook : **APElepetitprince mozé**

Des alpinistes à l'école du Prieuré !

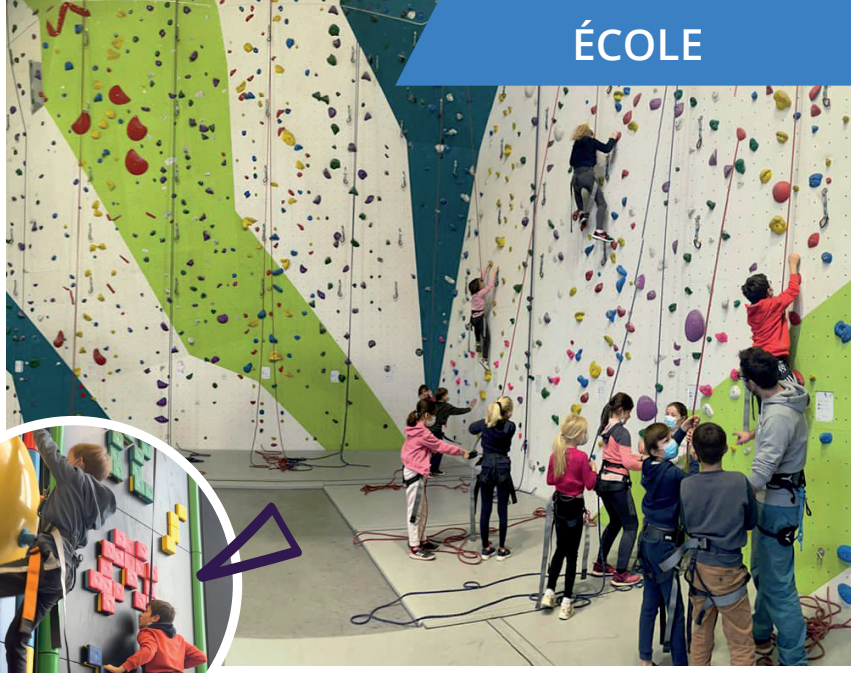

Ce n'était pas l'ascension du Mont Blanc mais presque !

Afin de poursuivre le thème d'année « Tous les goûts sont dans ma nature » toutes les classes de l'école sont allées à Climb up aux Ponts de Cé, afin de s'initier à l'escalade le temps d'une séance. En effet, durant cette seconde période, l'objectif était de mettre à l'honneur le goût du risque tout autant que celui de l'effort.

Tout d'abord, les enfants ont pu appréhender par le jeu quelques notions d'alpinisme. En effet, une salle de jeux pour apprendre à grimper leur était complètement dédiée. Chacun à son rythme a pu alors appréhender différents jeux d'escalade se mettant progressivement en confiance au fur et à mesure de ses essais. Les plus hésitants ont ainsi vite effacé leurs peurs ou presque !

Puis les enfants se sont dirigés vers un bloc d'escalade avec des hauteurs plus vertigineuses.

Après avoir écouté les consignes de sécurité, chacun a enfilé un baudrier servant à attacher la corde au grimpeur. Les enfants se sont ensuite élancés dans l'ascension du mur, tandis que des copains restés au sol, les assuraient. Consigne fondamentale donnée au grimpeur : ne pas redescendre sans la présence d'un animateur.

Pour les enfants, escalader ce mur c'était comme monter au sommet du Mont Blanc, même si la hauteur n'était que de 13 m ! Certains ont révélé de réelles capacités de grimpeur, "et pas seulement ceux pressentis", faisant preuve d'une grande agilité naturelle, malgré une totale inexpérience. D'autres, un peu moins rassurés, ont réussi à grimper quelques mètres. Mais pour eux, c'était déjà une grande victoire ! Ils méritent toute notre admiration !

A tour de rôle, les enfants restés au sol, le nez en l'air et le regard pointé vers le sommet, applaudissaient et hurlaient à leurs camarades en pleine ascension, afin de les aider à atteindre le sommet. Portés par ce formidable élan de solidarité, les grimpeurs ont réussi un véritable exploit !

Ce n'était pourtant pas le Mont Blanc mais vaincre ses peurs et réussir à se dépasser le valait bien ! Mission accomplie sans exception pour tous ces jeunes alpinistes !

Et le dépassement de soi continue !

Afin d'entretenir durablement leur forme physique, les séances d'EPS avec l'IRSS débuteront lors de la 3ème période avec du handball et de l'acrosport.

Sophie Rousseau cheffe d'établissement reste à votre disposition pour toute demande de rendez-vous concernant les inscriptions.
Vous pouvez la contacter par téléphone au **02 41 45 72 60** ou par mail à **moze.leprieure@ec49.fr**

Du côté de l'APEL

La vente de pizzas

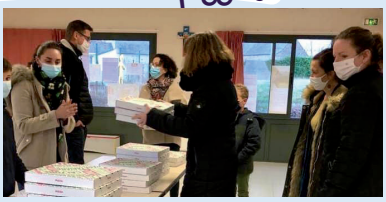

Fin novembre, la commission sucré-salé a proposé une vente de pizzas en partenariat avec le K-ré. Une opération réussie puisque 32 familles ont participé et 87 pizzas ont été vendues. Merci à la commission et aux familles qui ont participé.

La matinée entretien

La commission entretien s'est réunie le dernier samedi de novembre à l'école. Au programme de la matinée : rangement de la salle informatique, vérification des lumières dans les classes, ramassage des feuilles, installation des lumières et des décorations de Noël, vérification des serrures, nettoyage du toit du préau, réparations informatiques, aller-retour à la déchetterie. Merci à la commission entretien et aux parents présents ce matin-là pour leur investissement.

Autour de Noël

Mardi 7 décembre, les membres de la commission Noël sont venus à l'école proposer des bricolages aux enfants. Ces bricolages étaient ensuite proposés à la vente par l'équipe enseignante suite aux chants des enfants.

Vendredi 10 décembre, nous avons proposé un temps autour de Noël. Dans l'après-midi, les parents de la commission Noël ont offert un goûter aux enfants : bûche au chocolat ou à la fraise et des boissons. A la sortie de l'école, les enfants, coiffés de leur bonnet de Noël, ont chanté 3 chants préparés en classe. Les familles qui ont commandé des produits festifs des différents producteurs sollicités pour l'occasion, ont pu récupérer leur commande auprès de la commission de Noël. Merci aux enfants, aux enseignantes et à la commission Noël pour ce moment.

A venir...

Courant janvier, nous allons proposer une vente de galettes des rois aux familles.

L'APEL et l'OGEC de l'école le Prieuré vous souhaite une très belle année 2022.

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC
1, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 31 58**
Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU
2, rue du Pâtis - **Tél. 02 41 45 70 33**
Horaires d'ouverture :
- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30
- Du mardi au vendredi :
  9h - 12h30 / 15h - 19h30
- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN
et **Dr Sophie BRANCHEREAU**
12, rue du 30 Août 1944
Tél. 02 41 45 34 69
Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
le mercredi de 9h à 14h
Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU
M. Fabrice MENANTEAU
14, rue du 30 Août 1944
Tél. 02 41 45 71 85
Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.
Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU
et **Mme Florence MARTEL**
Centre Commercial La Fontaine
Tél. 02 41 45 30 00
Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou au cabinet. Permanences au cabinet le matin sans rendez-vous le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYTS
Maison des Solidarités
39, rue Abel Boutin Desvignes
49130 Les Ponts-de-Cé
Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie
12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET
Centre Social de Thouarcé (mardi matin)
Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann
Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif
Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE
ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet
Tél. 06 74 24 81 80
24h/24, 7j/7, urgence,
ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS
annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - **Tél. 02 41 45 35 10**
bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi : 16h - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30
- Vendredi : 16h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription auprès de Nicolas Pascuito
Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1er samedi du mois
de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :
Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Théâtre
Les Cyranos de l'Aubance

19, 20, 26, 27 février 2022

4 et 5 mars 2022

Les Cyranos de l'Aubance sont de nouveau sur les planches et vous préparent une nouvelle comédie : " la Poule de Noël " de Patricia Haubé.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces représentations.

SMITOM Sud Saumurois

Changement des jours de collecte à partir du 1er janvier 2022

Le jour de collecte évolue sur la commune de Mozé-sur-Louet.

à partir du 1er janvier 2022, les bacs seront collectés le mardi en semaine paire.

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : **communication@mozesurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).

Directeur de la Publication : Joëlle Baudonnière • Mise en page : MonaGraphic • Crédits photo : commune de Mozé-sur-Louet et Freepik • Dépôt légal : à parution Mairie : 7 rue du 22 Juillet 1793 - 49610 Mozé-sur-Louet •
Tél. 02 41 45 31 66 • www.mozesurlouet.fr • mairie@mozesurlouet.fr